

MANIFESTE SOCIAL



LE BON SENS
économique
& *politique*

Une "perspective d'humanité"

Gérard PRIVAT

Edité par ACTION SOLIDAIRE

LE BON SENS

économique & politique

Une « perspective d'humanité »

Ouvrages déjà Parus

En éditions imprimées :

LE PARTAGE

Code de santé... ..politique, économique, social, scientifique et religieux.

Livre imprimé, édité par l'auteur, décembre 2002.

Construisons La Nouvelle Société !

Octobre 2014.

Livre imprimé, édité par l'auteur.

En éditions numériques :

Construisons La Nouvelle Société !

Nouvelle édition, numérique (corrigée et légèrement modifiée), octobre 2021.

Édité par l'auteur.

LE PARTAGE

Code de santé... ..politique, économique, social, scientifique et religieux.

Nouvelle édition, numérique (corrigée et légèrement modifiée), décembre 2021.

Édité par l'auteur.

Manifeste social

LE BON SENS

économique & politique

Une « perspective d'humanité »

Gérard PRIVAT

Édité par ACTION SOLIDAIRE

Couverture
www.esthert.fr

© ACTION SOLIDAIRE ¹
79, La Ruézie
56380 Guer
www.action-solidaire.fr

© Gérard PRIVAT
www.perspective-humanite.net

ISBN 978-2-9575413-1-7

© Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation du texte réservés pour tous pays.

© Tous droits de reproduction du logo, des illustrations et des photos réservés pour tous pays

1 : [Action Solidaire](#) est un mouvement citoyen.
Son objet : « Œuvrer à la coopération et au partage équitable des richesses pour l'unité du peuple et sa souveraineté véritable ».
Statuts d'Action Solidaire.

En hommage à Gaby, lectrice du manuscrit, volontiers conseillère, qui m'a longtemps soutenu mais n'a pas attendu la sortie du manifeste.

A Guy, pour son soutien permanent.

A Maya pour ses relectures et conseils.

A Dominique et Estelle pour leurs appréciations.

A Patrice pour sa « multi-polyvalence ».

A Didier pour son aide technique.

A Corine pour des idées sur la culture.

A Josiane pour son dévouement.

A Danièle, Patrick, Séverine pour leur attention.

A Isabelle pour l'ultime relecture.

A Cyndy pour ses aides diverses.

A Esther et Say pour la couverture.

A toute personne qui participe à construire une société humaine harmonieuse et fraternelle !

SOMMAIRE

CE QUE TU VEUX !	13
Peuple de France !	13
TROIS PRINCIPES POLITIQUES	15
Des actes	15
L'éthique et la morale	17
La laïcité	17
POLITIQUE ET DÉMOCRATIE	19
La citoyenneté	19
Démocratie citoyenne	20
Les élections	21
Le vote blanc	22
Référendums et pétitions	24
Aménagement du territoire	25
RÔLE DE L'ÉTAT	27
La Constitution	27
Les trois pouvoirs de la République	28
Le Président de la République	29
La Justice	30
L'Assemblée nationale	31
Le Sénat	32
Les élus	33
L'État	34

Les monopoles d'État	35
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	37
Les collectivités territoriales	37
Les communes	38
Les départements	40
La fonction publique	41
PRIORITÉS SOCIALES	43
La sécurité	43
L'ordre public	45
La défense nationale	47
Coopération et partage	48
Le revenu vital	49
Logement, urbanisme	51
L'éducation	52
Enseignement supérieur et recherche	56
La santé	56
Concernant la drogue	58
La culture et l'art	58
Agriculture et pêche	60
Artisanat, petit commerce, PME	62
Médias, publicité	63
REPRISE EN MAIN DE L'ÉCONOMIE	65
L'économie	65
La richesse	66
La monnaie	68
La dette publique	70
Fiscalité, taxes	72
Périodes d'activités des adultes	73
Salaires, cotisations sociales, retraites	75
Chômage et exclusion	76

Industries et technologies	77
Financement de ce projet	79
EUROPE ET RELATIONS INTERNATIONALES ..	83
L'Europe	83
De nouvelles relations internationales	85
Immigration	86
L'ONU	87
PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT	89
Comprendre le problème	89
Le respect	90
La qualité environnementale	91
L'heure "normale"	92
Préservons réellement l'environnement	93
CONCLUSION	95
Servir le Peuple, la Nation !	95
PARTICIPEZ !	99

* * *

CE QUE TU VEUX !

Peuple de France !

Tu veux vivre dignement d'un travail épanouissant !

Tu veux la coopération à une œuvre commune !

Tu veux que chacun bénéficie équitablement de la richesse créée !

Tu veux assumer dignement ta vie de famille !

Tu veux une vie sociale plus simple !

Tu veux la justice sociale !

Tu veux la souveraineté du Peuple !

Tu veux pouvoir décider de tes élus et de la vie de la Nation !

Tu veux une économie au service de la Nation !

Tu veux l'argent disponible pour les besoins essentiels ou prioritaires !

Tu veux en finir avec la misère humaine !

Tu veux une Europe de la solidarité !

Tu veux la coopération et la paix entre les nations !

Tu veux la dignité pour tous les peuples !

Tu veux une authentique préservation de l'environnement !

Tu veux ! ...

Tout ce que tu veux pour plus de justice, plus de bien-être, pour la dignité du Peuple et sa souveraineté, est légitime.

Tout cela, je le veux aussi et je l'assume face à toutes les attaques.

Tout cela est facilement réalisable grâce à une volonté politique du mieux vivre ensemble et à une nouvelle pratique économique au service du Peuple.

* * *

TROIS PRINCIPES POLITIQUES

Des actes - L'éthique et la morale - La laïcité.

Les 3 principes d'une grande politique !

Des actes

Rendre au Peuple sa souveraineté !

La France est une nation riche.

Son appauvrissement provient du comportement de dirigeants qui ne savent plus ce qu'est l'intérêt public ou qui préfèrent servir des intérêts privés au détriment de l'intérêt public.

Mon projet est fondé sur les valeurs de la République pour reconstruire la Nation.

Il est aussi fondé sur une nouvelle conception de la politique, de la richesse et de l'économie pour libérer le Peuple en surmontant les dérives malsaines actuelles.

Ce projet vise à transmettre au Peuple le pouvoir de sa légitime souveraineté, tout en lui permettant de l'exercer sereinement et sérieusement, en contrôlant facilement les décisions politiques et économiques. Ainsi pouvons-nous établir **une véritable démocratie citoyenne.**

La coopération et le partage, piliers essentiels de la nouvelle richesse, valorisent et vivifient la vie sociale.²

Ce projet tient compte des capacités de la France et du Peuple français dans la situation européenne et mondiale actuelle.

Trois grandes périodes de mise en place du projet.

Six mois : rendre au Peuple sa souveraineté et construire une démocratie citoyenne.

Tout candidat portant cette promesse doit s'engager solennellement à démissionner s'il ne la respecte pas.

Dix-huit mois : dynamiser la vie sociale grâce à la coopération et au partage.

Deux ans et au-delà : stimuler l'harmonie sociale et l'épanouissement humain.

2 : Cf. p. 66, « La richesse ».

L'éthique et la morale

Le respect de la Vie et le respect du Droit !

Agir en politique pour un projet de justice sociale efficace et durable, implique de se référer aux principes de la République : Liberté Égalité Fraternité.

La morale correspond au respect des règles sociales.

Ces règles, compréhensibles pour tous, indiquent ce à quoi tout individu doit se conformer.

L'éthique, elle, est le ressenti intérieur profond, de tout être humain normal, selon sa conscience.
Elle exprime le respect de la vie.

LE SENS MORAL DÉTERMINE ET COMMANDE LA FAÇON DONT ON ORGANISE LA NATION, Y COMPRIS SA SÉCURITÉ.

La laïcité

Le respect mutuel !

La Laïcité est un des principes de la République.

Elle facilite la liberté de penser.

Elle facilite aussi **la liberté en conscience et responsabilité** : chacun assumant ses propres actes dans le respect de l'humain et de la vie dans sa globalité.

La laïcité est un comportement républicain essentiel pour faciliter le dialogue social dans la tolérance et le respect mutuels, tout en laissant chacun libre de ses propres croyances philosophiques ou religieuses.

Les philosophies ou religions intolérantes sont naturellement désavouées et neutralisées du fait de la laïcité.

Les religions sont indépendantes de la politique, en ce qu'elles sont liées à la pratique des cultes ancrés dans l'intemporel.

Les religions restent tout de même tributaires des décisions politiques, concernant les libertés soumises à l'ordre public.

En outre, dans le respect de la laïcité mais sans pour autant limiter leur rôle de conseil, les religions sont écartées de toutes décisions dans la vie administrative de la Nation.³

* * *

3 : [Projet de société d'Action Solidaire](#).

POLITIQUE ET DÉMOCRATIE

La citoyenneté - Démocratie citoyenne - Les élections - Le vote blanc - Référendums et pétitions - Aménagement du territoire.

*Simplifions la vie de la Nation
Pour plus de démocratie !*

La citoyenneté

Ce qui est plus grand que soi !

La citoyenneté est un état de conscience, de réalisme, pour agir librement ensemble et faire ainsi évoluer la vie sociale.

La citoyenneté est une école de vie, de service, d'émancipation, dans le respect mutuel et la dignité.

Elle favorise les comportements altruistes et la participation confiante à des travaux de groupes de plus en plus vastes.

Elle élargit l'horizon du progrès humain, le sens de l'unité, de la fraternité.

La dimension citoyenne de chaque personne correspond au niveau où elle se sent utile et s'épanouit.

On peut se sentir citoyen dans son village, sa commune, son quartier, sa ville, son département, sa nation, son continent, la planète.

Démocratie citoyenne

La liberté en conscience et responsabilité communes !

La démocratie citoyenne est fondée sur la liberté en conscience et responsabilité du Peuple.

La politique exprime ainsi la souveraineté du Peuple qui décide de son mode de vie sociale.

Le Peuple reste juge des décisions prises par ses délégués élus ou par lui-même.

Il annule toute décision ou action qui remet en cause sa souveraineté.

La démocratie citoyenne favorise les initiatives au niveau du terrain, en développant le pouvoir des communes.

Le pouvoir central peut alors informer tout le territoire des expériences locales fructueuses.

La démocratie citoyenne facilite l'unité du Peuple et l'harmonie de la Nation.

Cette démocratie porte naturellement une volonté d'harmonie continentale et planétaire.

Les élections

Le véritable choix par le Peuple de ses délégués !

Les élections doivent permettre aux électeurs de voter réellement pour les candidats de leurs choix.

Sinon, elles doivent permettre aux électeurs de les annuler si aucun candidat n'obtient la majorité.

A ces conditions, les élections responsabilisent les électeurs et favorisent des candidatures sérieuses.

Quelques règles simples permettent des élections réellement démocratiques.

1/ Un seul mandat à la fois, ce qui est un gage de motivation, de disponibilité, d'efficacité.

2/ Les élections municipales doivent se dérouler, sur tout le territoire, de façon identique à celles des plus petites communes.

Les électeurs peuvent ainsi voter pour des listes entières ou bien choisir leurs candidats sur plusieurs listes ou, encore, ajouter des noms de personnes ne figurant pas sur les listes.

3/ Une fois élu, chaque candidat reste directement responsable de ses actes devant les électeurs, y compris lorsqu'il figure sur une liste.

4/ Les candidatures aux présidentielles sont validées par cent parrainages de maires ou par des soutiens populaires.

5/ Les financements des frais de campagnes sont publics, identiques pour tous les candidats.

Les candidats vont dès lors pouvoir se présenter « à égalité » et leurs interventions être centrées sur de véritables débats d'idées.

Les élus vont pouvoir se souvenir plus facilement, durant leurs mandats, qu'ils sont au service de leurs concitoyens, de l'intérêt général et du bien commun.

Le vote blanc

Le pouvoir du Peuple pour un réel choix électoral !⁴

Le vote blanc, véritable, favorise la démocratie citoyenne par un véritable choix lors des élections.⁵

4 : Le vote blanc a déjà été présenté dans le livre [Le Partage ...](#), Gérard Privat, décembre 2002.

C'est une reprise légèrement modifiée de son article paru dans le journal Nouvelle Solidarité N° 15, du 6 août 1999.

5 : Gérard GAUTIER, ancien Conseiller de Bretagne, revendique la reconnaissance de ce vote blanc, depuis 1989.

Il a la même valeur que les votes exprimés sur les noms des candidats.

Ce vote blanc motive des candidatures sérieuses.

Il évite les votes de dérision.

Il favorise le respect mutuel entre électeurs et candidats et, par la suite, entre électorat et élus.

Il motive le civisme, incite les électeurs à faire des choix plus responsables et réduit l'abstention.

Avec ce vote blanc, les candidats élus sont ceux dont les engagements répondent réellement aux attentes de la majorité de l'électorat.

En effet, ce vote blanc permet un choix véritable du candidat reconnu le meilleur et non pas le moins mauvais.

Ou alors, ce vote blanc permet d'annuler une élection s'il est majoritaire, c'est-à-dire si aucun candidat ne répond aux attentes de la majorité des électeurs.

Ce vote blanc est compatible avec tous les modes électoraux qui permettent aux électeurs d'annuler une élection s'ils le jugent souhaitable.

Ce vote blanc est un des meilleurs moyens pour garantir la souveraineté du Peuple en garantissant un choix véritablement démocratique.

Référendums et pétitions

L'assurance d'une réelle démocratie !

Les référendums d'initiatives populaires...

Ces référendums sont la garantie du contrôle de l'État par le Peuple et de son pouvoir de décision dans tous les domaines de la vie de la Nation.

Ces référendums permettent d'intervenir au niveau des communes, des départements, de la Nation, de l'Europe, des traités internationaux.

Ils peuvent être initiés au niveau local et repris au niveau départemental ou national.

Ces référendums peuvent concerner l'ensemble des exigences du Peuple, y compris la révocation du Président de la République.

Toutefois, afin de montrer sa maturité de conscience, sa capacité d'accéder à une authentique démocratie, par référendum, **le Peuple doit solennellement confirmer l'abolition définitive des comportements inhumains, cruels ou dégradants.**

Afin de rendre les résultats des référendums d'initiatives populaires incontestables, la majorité doit être significative, par exemple de cinquante-cinq pour cent.

Les pétitions...

Les pétitions deviennent réellement utiles et prennent une véritable dimension sociale en étant associées

au pouvoir décisionnaire des référendums d'initiatives populaires.

Elles permettent de vérifier rapidement, auprès des populations concernées, le retentissement des sujets évoqués.

Une pétition peut donc constituer un préalable à un référendum d'initiative populaire.

Les référendums à mi-mandat...

Ces référendums sont simples.

Ils sont automatiquement organisés.

Les élus concernés n'ont pas à intervenir car il n'y a pas de campagne électorale.

La seule publicité est officielle ; elle indique le mandat concerné et la date du référendum.

Si le « oui » l'emporte l'élu poursuit son mandat.

Si le « non » l'emporte le mandat est interrompu et une nouvelle élection est organisée.

Les référendums d'initiatives populaires et à mi-mandat vont susciter l'émulation de candidats respectueux des fonctions auxquelles ils prétendent.

Aménagement du territoire

Vitalité de la Nation et dialogue social !

L'aménagement du territoire répond à l'intérêt général.

Il va être coordonné par l'État, en concertation avec les départements et les communes.

L'aménagement du territoire est conçu pour privilégier le dialogue social.

Il va donc favoriser la coopération pour développer la véritable richesse et le partage de cette richesse.

Les services publics vont être réimplantés sur tout le territoire de façon à être rapidement accessibles à tous.

Les transports, l'énergie et les réseaux de communication, vont être accessibles à de justes tarifs publics pour l'ensemble de la population.

Les collectivités, tout comme les entreprises, vont bénéficier des soutiens de l'État pour compenser les contraintes générées par l'aménagement du territoire.

L'aménagement du territoire doit privilégier la vie sociale dans un environnement de la meilleure qualité.

L'aménagement du territoire va participer au développement de la véritable richesse.

RÔLE DE L'ÉTAT

La Constitution - Les trois pouvoirs de la République -
Le Président de la République - La Justice -
L'Assemblée nationale - Le Sénat - Les élus - L'État -
Les monopoles d'État.

Simplifions les institutions pour plus d'efficacité !

La Constitution

Le fondement du Droit et des règles communes !

Voici quelques points qui vont devoir figurer en clair dans la Constitution.

Nul n'est censé ignorer la Constitution.

La Constitution est fondée sur les principes de la République : Liberté - Égalité - Fraternité.
Elle est aussi fondée sur les plus hautes valeurs morales de la Nation reconnues et acceptées par le Peuple.

Ces valeurs morales incluent la justice sociale fondée sur la coopération et le partage.

La Constitution ne peut être invoquée ni utilisée pour justifier la régression morale.

Elle indique la primauté de la laïcité sur toutes pratiques religieuses, philosophiques ou sociales.

La Constitution établit la souveraineté du Peuple.

Elle affirme les moyens dont il dispose pour pérenniser sa souveraineté.

Elle indique notamment...

Le Peuple, seul, peut modifier la Constitution ou créer une nouvelle Constitution.

Le Peuple a le devoir de rétablir la situation contre toute tentative d'usurpation de son pouvoir.

Les trois pouvoirs de la République

Garantie de vigilance et de liberté !

Les trois pouvoirs de la République (Exécutif, Législatif et Judiciaire) doivent être réellement séparés.

Le Garde des Sceaux, à la tête de la Justice, est donc élu par le Peuple.

Afin de permettre une plus grande vigilance aux électeurs et, de ce fait, une plus grande liberté de choix, les élections présidentielles, législatives et de justice, sont désormais décalées.

Pour ces mêmes raisons, les mandats électoraux ont des durées différentes.

Le Président de la République, à la tête de l'Exécutif, redevient élu pour sept ans.

Le Garde des Sceaux, à la Justice, est élu pour six ans.

Les députés, au Législatif, restent élus pour cinq ans.

Le Président de la République

Le premier délégué du Peuple !

Le Président de la République dirige l'Exécutif de la République.

Le Peuple français a besoin d'un seul interlocuteur pour le représenter et répondre à ses attentes.

L'élection du Président de la République au suffrage universel est donc une nécessité démocratique.

Le Président de la République est le plus à même d'agir en urgence.

Il va pouvoir, de ce fait, si nécessaire, lancer lui-même des référendums, sans détourner ceux initiés par le Peuple.

Le Peuple élisant directement le Président de la République, devient seul compétent pour le révoquer.

La Justice

La garantie d'équité pour tous !

Le Garde des Sceaux, élu au suffrage universel, devient, seul garant de la justice devant le Peuple.

Les procureurs vont être eux-mêmes élus pour six ans par les professionnels du droit : magistrats, avocats, huissiers, greffiers... de chaque juridiction ; leurs postes étant renouvelables par tiers.

Les promotions au sein de la magistrature vont être soumises au même type d'élection.

La Justice va disposer d'un budget autonome, gage d'indépendance, comme pour l'Exécutif et le Législatif.

AFIN QUE LE DROIT ET LA JUSTICE SOIENT RESPECTÉS PAR LES « PETITS », IL FAUT D'ABORD QUE LES « GRANDS » SOIENT EUX-MÊMES RESPECTABLES.

La justice doit être seule à décider de l'application du droit sur tout le territoire de la République.

De ce fait, les ordres professionnels (avocats, médecins, pharmaciens, etc.) vont être supprimés.

Le Peuple élisant directement le Garde des Sceaux, devient seul compétent pour le révoquer.

L'Assemblée nationale

Le pouvoir législatif au service du Peuple !

Une meilleure compréhension des devoirs et des droits permet une plus étroite identité d'intérêts entre les individus et les institutions.

L'Assemblée nationale doit pour cela s'appliquer à simplifier le droit français avec des textes de lois clairs et compréhensibles pour tous.

L'Assemblée nationale doit voter des lois qui laissent la latitude nécessaire à la Justice pour légiférer par jurisprudence.

Les lois doivent aussi laisser toute la latitude nécessaire aux élus locaux pour dynamiser leurs communes.

La présence de groupes d'influence (lobbies) au sein de l'Assemblée ou leur fréquentation par les élus, sont incompatibles avec l'engagement des députés à servir la Nation et la sérénité nécessaire pour préparer et voter les lois.

Les lois décidées par l'Assemblée nationale deviennent dorénavant prioritaires sur celles voulues par le gouvernement.

Le Peuple élisant directement les députés, devient compétent ainsi que la majorité qualifiée des deux tiers de la Chambre pour dissoudre l'Assemblée nationale.

Le Sénat

La supervision de la vie nationale !

Le Sénat a désormais pour rôle la supervision de la vie nationale.

Il devient donc séparé du pouvoir législatif et réservé à la société civile.

Son nouveau rôle concerne la vigilance de la vie nationale et la moralité des institutions.

Il devient un nouveau Sénat et pourrait être nommé Conseil national de vigilance.

Il peut saisir la justice pour mettre fin aux abus dénoncés par la Cour des comptes ou signalés par les Conseils départementaux de vigilance ou pour toute situation qu'il peut juger anormale.

Il acquiert la responsabilité d'indemnisation sans délai des victimes de tous ordres, reconnues comme telles par la Justice ou par décret dans les cas de catastrophes naturelles.

Les victimes sont donc indemnisées par l'État qui se retourne contre les coupables ou bien contre les assurances.

Il devient compétent pour inviter le Peuple à lancer des référendums nationaux, notamment en cas de dysfonctionnements des institutions.

Ses membres sont élus pour un mandat de six ans non renouvelable, non accessible à d'anciens élus.
Ses membres sont renouvelables par tiers.

Les sénateurs sortants observent une période de carence de la durée d'un mandat, avant de postuler à un autre type de mandat électif.

Le Sénat va remplacer de fait le Conseil économique, social et environnemental national.

Le Peuple élisant directement les sénateurs, devient compétent ainsi que la majorité qualifiée des deux tiers de la Chambre pour dissoudre le Sénat.

Les élus

Les serviteurs du Peuple !

Dorénavant, afin de bien marquer leurs engagements, en première séance de chaque mandat, **les élus font solennellement et publiquement serment de servir l'ensemble de la population concernée par leurs mandats.**

Les élus locaux, particulièrement dans les petites communes, du fait de leur relation quotidienne avec leurs concitoyens, constituent le socle de la vie démocratique de la Nation.

Afin de faciliter leur rôle, les nébuleuses administratives qui compliquent inutilement leurs fonctions, vont être impérativement reconsidérées.

Les élus doivent être préservés de responsabilités disproportionnées en comparaison des moyens dont ils disposent.

A cette fin, un statut des élus va être publié pour clarifier leurs rôles, leurs devoirs et leurs droits.

Les indemnités des élus sont à revoir.

Tous les élus municipaux méritent de percevoir des indemnités.

Les maires et adjoints des petites communes méritent eux-mêmes des indemnités revues à la hausse.

A l'inverse, les indemnités des élus nationaux ou, parfois, départementaux ou, même, des grandes villes, méritent d'être revues à la baisse.

L'État, décidant du montant des indemnités des élus, en assurera le financement.

L'État

Coopération et partage à l'échelle de la Nation !

L'État français ne peut plus agir clairement ni efficacement, tellement les responsabilités sont diluées entre lui et l'Europe.

Par exemple l'Assemblée nationale doit longuement vérifier que ses lois sont applicables ; les directives européennes étant prioritaires !

La France doit redevenir souveraine.

Elle va ainsi retrouver sa souveraineté monétaire avec le Franc.

L'Euro va alors exister comme monnaie commune pour les échanges entre nations européennes et non plus comme monnaie unique.

L'État va pouvoir se réorganiser et rendre son fonctionnement compréhensible et efficace.

A ces conditions, la France peut être à nouveau clairement dirigée au bénéfice du Peuple.

En retrouvant le pouvoir et la responsabilité que confère la souveraineté, l'État peut décider et agir pour redynamiser la vie nationale.

Les dirigeants politiques peuvent ainsi assumer leurs pleines responsabilités devant les citoyens qui, eux aussi, peuvent assumer leur rôle.

Les monopoles d'État

Pour dynamiser la vie sociale !

Tous les services nécessaires à la souveraineté de la France ou à son indépendance vont être nationalisés.

Dès ce moment, les entreprises nationales vont être réorganisées pour un service de la meilleure qualité aux usagers.

Ces entreprises vont également avoir pour rôle de dynamiser l'ensemble du tissu industriel (agriculture, pêche, artisanat, petit commerce, PME).

Par ailleurs, les services relevant naturellement du rôle des communes et des départements, qui sont aujourd'hui transférés au privé, vont revenir sous la pleine responsabilité de ces collectivités enfin dotées des moyens techniques et financiers nécessaires.

Ces transferts vont être réalisés sous couvert de l'État, garant des moyens légaux.

IL EST URGENT DE RÉHUMANISER !

Le rôle de l'État est de réhumaniser la relation de ses services avec le public.

Des services d'accueil, locaux, vont être réinstallés avec des personnes capables de traiter directement les attentes des usagers.

* * *

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les collectivités territoriales - Les communes - Les départements - La fonction publique.

*Simplifions ces collectivités
Pour relativiser la Nation !*

Les collectivités territoriales

Répartition des responsabilités institutionnelles !

Les nouvelles collectivités territoriales (communautés de communes, communautés urbaines, agglomérations, pays, régions...) créent un surnombre.

Ces nouvelles collectivités diluent les compétences, créent la confusion et parfois l'incompréhension, de même que la difficulté d'accès aux responsables.

Ces nouvelles collectivités sont de véritables obstacles à la démocratie et au bon fonctionnement de la Nation.

Avec ces nouvelles collectivités, le pouvoir des élus est dévoyé vers la technocratie que subissent les citoyens et, aussi, les élus locaux.

Il est urgent de réorganiser les administrations autour des trois collectivités démocratiques qui ont permis l'émancipation du Peuple : **les communes, les départements et l'État.**

Cette réorganisation avec des repères collectifs stables, va simplifier la vie administrative du territoire tout en la rendant plus cohérente et plus efficace.

Le Peuple va alors retrouver espoir et confiance, et participer au dynamisme de la Nation.

Les communes

Foyers de la vie démocratique et sociale !

Les communes vont disposer de pouvoirs et de moyens économiques plus étendus pour favoriser leur fonctionnement, leurs initiatives et donner du sens à la vie sociale.

Elles vont être libérées d'inutiles contraintes ; par exemple la loi NOTR(e) va être abrogée.

Les dotations, plus élevées et rééquilibrées, en tenant compte des populations et des étendues territoriales, vont permettre aux communes de réaliser les projets urgents ou essentiels.

Les communes vont enfin pouvoir s'associer librement, démocratiquement, en communautés de communes réellement voulues afin de faciliter les projets solidaires.

Toutes les communautés de communes sont envisageables en coopération avec leurs départements.

Les communes trop petites pour un fonctionnement normal, vont pouvoir envisager de se regrouper, sans l'appât des aides, pour former démocratiquement des communes plus importantes.

Toutefois, la dynamisation du territoire participant de fait à revitaliser ces communes, des regroupements vont pouvoir être revus ou parfois abandonnés.

Les petites communes et petites communautés de communes vont bénéficier des compétences générales des départements pour répondre à des besoins pouvant dépasser leurs capacités.

Par exemple, disposer de compétences techniques pour l'eau, les déchets, des travaux de voiries, l'environnement, la faisabilité de divers projets.

En plus de son Conseil municipal, en charge de la gestion communale, chaque commune va élire son Conseil communal de vigilance dans des conditions équivalentes.

Le Conseil de vigilance va avoir un rôle consultatif d'observation de la vie communale.

Il va cependant pouvoir se tourner vers ses concitoyens pour, éventuellement, suggérer des pétitions ou des référendums communaux.

Il va être en relation avec son Conseil départemental de vigilance.

Les dispositions prises pour les communes, vont générer une dynamique et un nouvel élan de la vie sociale contribuant à vaincre le chômage.

Les départements

Relais entre les communes et l'État !

Les départements vont pouvoir s'associer démocratiquement, en communautés de départements réellement voulues, pour des projets communs.

Toutes les communautés de départements sont envisageables en coopération avec l'État.

Les départements vont disposer de nouvelles compétences générales pour aider techniquement et financièrement les petites communes ou petites communautés de communes.

Chaque Conseil départemental serait bien inspiré de constituer un conservatoire de semences des plantes adaptées aux terroirs.

En plus de son Conseiller départemental, en charge de la gestion départementale, chaque canton va élire son Conseiller départemental de vigilance dans des conditions équivalentes.

Le Conseil de vigilance va avoir un rôle consultatif d'observation de la vie départementale.

Il va cependant pouvoir se tourner vers la population pour, éventuellement, suggérer des pétitions ou des référendums départementaux.

Il va être en relation avec les Conseils communaux de vigilance de son département et avec le Sénat.

Il va remplacer de fait le Conseil économique, social et environnemental du département.

Chaque Conseil départemental de vigilance va constituer une agence de presse pour informer la population et les médias.

Les nouvelles dispositions prises pour les départements, vont générer une dynamique capable de renforcer celle des communes.

La fonction publique

Au service de la Nation !

La fonction publique œuvre au bon fonctionnement des institutions et de la démocratie.

Elle préserve l'intérêt général et le bien commun, et contrebalance ainsi le pouvoir des puissances privées sur les populations.

Les transferts des compétences publiques vers le privé constituent une entrave à la démocratie.

Ces transferts vont être automatiquement annulés, sitôt les nationalisations engagées.

La fonction publique agit sous la responsabilité des élus qui sont seuls compétents pour rendre compte de son fonctionnement et, si nécessaire, l'améliorer. La fonction publique doit toutefois assumer ses responsabilités dans le cadre de ses compétences techniques pouvant échapper aux élus, en les informant d'éventuels dysfonctionnements ou d'évolutions souhaitables.

Les grandes écoles de la fonction publique doivent être prioritairement accessibles à des personnes ayant une expérience de terrain après avoir montré leur vocation à servir la Nation.

PRIORITÉS SOCIALES

La sécurité - L'ordre public - Défense nationale -
Coopération et partage - Le revenu vital - Logement,
urbanisme - L'éducation - Enseignement supérieur
et recherche - La santé - Concernant la drogue - La
culture et l'art - Agriculture et pêche - Artisanat,
petit commerce, PME - Médias, publicité.

Simplifions la vie sociale pour plus de justice !

La sécurité

Pour la paix sociale et une vraie richesse !

Les dirigeants nationaux actuels, en soutenant la compétition, la division, le rapport de forces, **entraînent la régression sociale en utilisant à contresens les commandes de l'État.**

Cette régression sociale est source de tensions qui aggravent la situation existante, génèrent de l'insécurité et provoquent des besoins sécuritaires supplémentaires.

C'est un cercle vicieux, un puits sans fond dans lequel on peut engouffrer tous les moyens disponibles sans autres résultats que d'exiger toujours plus de moyens.

Cette sécurité inappropriée, de plus en plus étouffante, rend l'homme esclave jusqu'à l'empêcher de vivre.

Cette sécurité inappropriée produit au final une grande insécurité.

Cette insécurité-là produit elle-même une grande pauvreté.

La sécurité, nécessaire et légitime, est celle qui permet de satisfaire les besoins physiques essentiels, un certain confort matériel et, aussi, un certain confort émotionnel.

Cette sécurité permet à chacun de vivre sereinement dans son travail et ses occupations personnelles, familiales ou sociales.

Cette sécurité est un espace de stabilité d'où l'on peut s'élancer vers des lendemains épanouissants.

Cette sécurité est source de richesse.

Pour bénéficier de cette sécurité, il suffit d'utiliser les commandes de l'État dans le bon sens afin de servir le Peuple en générant naturellement une bonne santé sociale.

Cette bonne santé sociale est fondée sur ce qui rassemble et unit : **LA COOPÉRATION ET LE PARTAGE.**

— La coopération et le partage génèrent une bonne sécurité naturelle tout en permettant une économie de moyens considérable et une plus grande richesse pour tous. —

Une bonne sécurité apaise naturellement la vie sociale tout en favorisant les libertés.

Conséquence, la petite délinquance, le grand banditisme et, même, la délinquance en col blanc chutent rapidement jusqu'à devenir facilement contrôlables et... à disparaître.

De la même façon, en favorisant la coopération et le partage à l'international, l'immigration clandestine et le terrorisme vont rapidement diminuer jusqu'à disparaître.

La démographie va aussi diminuer pour les mêmes raisons.⁶

L'ordre public

Au service du public !

L'ordre public doit participer au développement de la véritable richesse.

L'efficacité de l'ordre public relève de lois respectables, de l'exemplarité des décisions de Justice et du respect du Peuple par les services d'ordres sur le terrain.

6 : Cf. page 87 : « L'ONU ».

A ces conditions, le Peuple respecte naturellement les lois, la justice et les forces de l'ordre.

Des exactions peuvent avoir lieu.

D'expérience, il s'agit toujours de groupes structurés non pour réclamer justice mais pour semer le désordre. Contre ces groupes, les services d'ordre ont le devoir d'intervenir pour faire respecter la loi, en usant de la force nécessaire, dans le respect de l'humain.

Il est évident que les responsables politiques doivent, en premier, être eux-mêmes exemplaires et respectueux du Peuple.

La force de l'exemple renforce ainsi la motivation et le comportement des forces de l'ordre et, aussi, minimise l'agressivité d'éventuels auteurs de troubles.

En traitant prioritairement la délinquance des individus et des groupes du sommet de la pyramide sociale, l'exemple du bon ordre est encore renforcé.

Les comportements sociaux malfaisants ou parasites se réduisent dès lors, voire tendent à disparaître.

La coopération et le partage favorisent l'espoir et la confiance et participent ainsi au bon ordre au bas de l'échelle sociale.

En effet, chacun trouve dès lors plus facilement sa place dans la société, sans être obligé de se vendre ou de se livrer à la délinquance pour survivre.

La coopération et le partage limitent ainsi la spirale infernale des pratiques délictueuses.

La défense nationale

La paix facilitée !

La France doit anticiper autant que possible les conflits avec l'extérieur et tenter de résoudre les situations tendues en employant toutes les ressources de sa diplomatie.

Nous devons toutefois envisager la possibilité de conflits pour lesquels la diplomatie aurait échoué. La France doit donc équiper au mieux son armée pour lui permettre d'assumer efficacement la défense du territoire.

Les principaux conflits armés proviennent de groupes terroristes ou d'engagements sous « faux drapeaux » contre lesquels les armes de dissuasion sont superflues. L'arme nucléaire va donc être supprimée afin d'éviter des risques inutiles.

L'armée de métier est certainement nécessaire pour la maîtrise technique des outils modernes. L'armée ne saurait cependant se passer du service citoyen garantissant les valeurs civiques.

L'armée est particulièrement compétente pour mener des opérations logistiques de grande ampleur.

Elle doit donc être équipée en conséquence pour coopérer auprès de nations qui en feraient la demande,

lors de grandes difficultés (famines, graves épidémies, cataclysmes...).

Coopération et partage

La solidarité active !

La coopération permet à tous d'agir efficacement, harmonieusement, dans une même direction et de créer ainsi une véritable richesse.

Le partage, lui, permet à chacun de bénéficier équitablement de la richesse créée.

— Partager sans coopérer produit de la division et de la pauvreté en détériorant la dignité, l'espoir, la confiance. —

*La coopération et le partage sont les deux éléments dynamiques de la solidarité active.*⁷

Coopérer favorise la créativité, l'efficacité et l'unité du groupe.

Partager équitablement le fruit de la coopération renforce le sentiment d'unité et l'harmonie sociale créatrice d'une véritable richesse.

Ainsi le partage, associé à la coopération, participe lui aussi à développer la richesse.

7 : [Construisons la nouvelle société !](#), Gérard Privat, octobre 2014.

La coopération et le partage favorisent abondamment la dignité, le respect mutuel, l'espoir, la confiance, l'enthousiasme, en permettant à chaque être humain de participer activement à la vie sociale.

Toutes les activités menées dans la coopération et le partage, réduisent naturellement les habitudes égoïstes, la compétition et tout rapport de forces.

La coopération et le partage créent une puissante dynamique, capable de dépasser les rapports de forces sans les combattre.

Il s'en suit un espace d'apaisement naturel, sans chercher à s'opposer aux espaces de conflits.

La coopération et le partage sont des attitudes humaines constructives, RÉELLEMENT ACTIVES (dans le sens de la vie, de l'harmonie) **et non pas réactives** (opposées à une situation déjà existante).

La coopération et le partage produisent une très grande richesse.

Le revenu vital

Une part de l'héritage du Peuple !⁸

Le revenu vital, présenté ici, a pour originalité d'être intégré dans un projet de société.

8 : Le revenu vital a déjà été présenté dans le livre [Le Partage ...](#), Gérard Privat, décembre 2002.

Le revenu vital est légitime.

Il est justifié en tant qu'héritage du Peuple qui a créé la richesse de la France au cours des siècles.

Il correspond aussi à un contrat moral.

Il est un acte de justice.

Il stimule la vie sociale.

Le revenu vital favorise la responsabilité et la dignité.

Il permet une vie décente pour les plus démunis, sans faire appel à des aides sociales.

Il améliore les ressources des familles disposant de revenus modestes.

Le revenu vital est essentiel pour équilibrer la circulation monétaire.

Il est cumulable avec les autres revenus.

Il est imposable proportionnellement aux revenus.

Il est majoré pour les personnes en situation de handicap ou âgées et remplace les diverses aides.

Il est minoré pour les enfants et remplace les allocations familiales et diverses aides.

Il est progressivement attribué aux étrangers selon la durée de leur présence légale sur le territoire.

Le revenu vital remplace toutes les aides.

Il simplifie la vie sociale.

Il évite aux jeunes de s'orienter vers l'argent « facile ».

Il facilite les reconversions professionnelles.

Il favorise la convivialité en entreprises.

Il adoucit les séparations de couples enfermés dans des violences conjugales.

Il atténue également la fragilité financière en cas de séparations de couples.

Le revenu vital libère la pensée.

Il stimule les libertés individuelles.

Il contribue à la création de richesse en favorisant l'harmonie sociale et l'épanouissement humain.

Le revenu vital va être progressivement attribué à tout le monde, sur une période d'environ un an, et automatiquement réajusté tous les ans.

Son financement est assuré sans risques de dérapage.⁹

Logement, urbanisme

Un logement par famille dans un urbanisme convivial !

Un logement pour chaque famille est une des priorités matérielles de mon projet.

La première motivation des promoteurs, architectes et urbanistes doit porter sur **la qualité de vie familiale et le plaisir de vivre en société.**

L'urbanisme doit donc inviter à la convivialité.

9 : Cf. p. 79, « Financement de ce projet ».

La construction de logements de qualité doit s'inscrire dans un urbanisme à dimension humaine pour désengorger les grandes villes et dynamiser les petites villes ou villages.

Les constructions doivent toutefois respecter la stabilité sociale en évitant un afflux trop important de populations nouvelles dans les petites localités.

La construction, l'acquisition et la rénovation de logements privés, destinés aux résidences principales, vont bénéficier de financements simplifiés avec des prêts sans intérêts.

L'éducation

Le fondement d'une société enthousiasmante !

L'éducation a pour vocation de préparer les enfants et jeunes gens à une vie d'adultes responsables pour une vie sociale enthousiasmante.

L'éducation doit favoriser pour cela le développement de la conscience.

Le développement de la conscience ouvre la pensée des enfants et jeunes gens à l'idée de liberté en responsabilité.

D'autres réalités de la vie apparaissent alors...

C'est la liberté de penser en surmontant les fantasmes et les illusions.

C'est dépasser les libertés individuelles égoïstes.

C'est mettre sa liberté individuelle au service de groupes de plus en plus vastes, capables de générer une pensée unitaire altruiste.

Cette liberté, en conscience et responsabilité, est une aide précieuse au développement de la pensée créatrice.

Cette liberté permet d'anticiper et de construire véritablement par l'action ; laquelle action remplace naturellement les comportements réactionnaires. Cette liberté ouvre l'accès à une plus vaste réalité. Les libertés individuelles égoïstes sont alors reconnues comme autant de formes d'esclavage.

La coopération et le partage font partie des bases de la nouvelle éducation fondée sur le RESPECT MUTUEL.

Cette nouvelle éducation va être facilitée en favorisant la curiosité naturelle et en pratiquant quotidiennement des méditations adaptées selon les âges.

Le développement de la pensée est fondé sur la compréhension des relations de causes à effets.

Ainsi, des matières comme l'histoire et l'économie, purgées de leurs propres dogmes, vont être intégrées dans tous les programmes scolaires car elles facilitent le discernement en entraînant le mental à naviguer entre les causes et les effets.

L'éducation doit élever la pensée des élèves tout en les préservant du conditionnement.

L'éducation va donc abandonner le formatage des cerveaux par l'accumulation exagérée de savoir technique et de compétition.

Une éducation de qualité est impérativement laïque.

Dans le cadre de cette éducation laïque, les philosophies et religions vont être abordées afin d'ouvrir la pensée des enfants et adolescents à l'idée de divinité ou d'absence de divinité.

Cette éducation laïque va préparer les futurs citoyens à l'écoute et au respect mutuel qui sont la base du dialogue au sein des familles et dans la société.

La morale et l'instruction civique vont également être intégrées dans les programmes scolaires, dès le plus jeune âge.

La langue française est le lien culturel d'unité du Peuple et pour les étrangers qui se reconnaissent dans nos valeurs.

Le Français est donc la seule langue que l'on doit s'efforcer de maîtriser sur le territoire.

Les langues étrangères et régionales vont être enseignées dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, l'**Espéranto**, une langue internationale neutre (actuellement la plus pratiquée dans le monde),

doit être enseignée dès le plus jeune âge, de même que la langue des signes.

Les disciplines artistiques vont être pratiquées dans tous les établissements.

Le sport scolaire va aider à l'épanouissement physique en évitant la compétition.

L'apprentissage en entreprises et diverses formations professionnelles vont être conjointement gérées par les entreprises et l'Éducation nationale, l'État se réservant les contrôles nécessaires.

Toutes les méthodes pédagogiques, compatibles avec la nouvelle éducation, vont être mises en œuvre.

Les vocations éducatives et la formation des enseignants vont faire l'objet de la plus grande attention. Tous les moyens financiers et matériels nécessaires vont être consacrés à l'éducation.

La construction d'écoles, de collèges et lycées va permettre de diminuer le nombre d'élèves par établissement et par classe.

Les classes rurales vont être maintenues ou recrées ; elles vont participer à redynamiser les communes rurales et à organiser des « classes vertes ».

L'ÉDUCATION OUVRE LES PORTES DE LA VIE ET STIMULE LA CURIOSITÉ POUR EN FRANCHIR LES SEUILS.

Enseignement supérieur et recherche

Au service de la vie sociale !

L'enseignement supérieur et la recherche vont être réorganisés.

Les universités vont revenir sous la responsabilité directe de l'État qui financera leur fonctionnement.

Tous les secteurs de recherches sensibles, liés à l'indépendance ou à des risques potentiels, vont être nationalisés ou financés par des fonds publics et rigoureusement contrôlés.

La recherche et le développement vont vraisemblablement permettre de découvrir rapidement des sources énergétiques propres, abondantes et bon marché pour répondre à l'ensemble des besoins.

La santé

Une véritable richesse sociale !

Une bonne santé publique est nécessairement fondée sur la prévention.

Un environnement sain, une nourriture de qualité, la réduction du travail physiquement pénible ou stressant, des loisirs épanouissants, la liberté retrouvée... permettent un plus grand bien-être et, de ce fait, une meilleure santé pour tous.

La limitation d'étudiants en médecine, au prétexte de faire des économies, révèle de la confusion chez les décideurs si ce n'est une expérience de conditionnement du Peuple.

Les critères d'acceptation des études en médecine vont être désormais fondés sur la vocation et les capacités à assumer ces études.

Les vocations médicales « intermédiaires » vont être stimulées.

Le diplôme d'herboriste étant un fort symbole des médecines naturelles, va être réinstauré sans délais.

Les médecines douces dont les résultats sont prouvés, vont être officialisées et remboursées par la Sécurité Sociale.

Des établissements de soins de proximité vont permettre un travail complémentaire entre les différents professionnels de santé, afin de répondre au mieux aux besoins de la personne dans sa globalité.

Les grands groupes pharmaceutiques, faisant surtout leurs affaires sur le budget de la « Sécu », vont être nationalisés.

Les taux de remboursement des frais de santé vont être augmentés et simplifiés, en incluant l'ensemble des prothèses et accessoires pour toute forme de handicap.

Concernant la drogue

Un fléau à surmonter pour mieux s'épanouir !

La drogue, utilisée par les consommateurs pour échapper à une vie désespérante, est un fléau qui concerne l'ordre public, la santé et l'éducation.

Ce fléau va être sérieusement réduit en permettant aux personnes dépendantes de trouver espoir dans un avenir enthousiasmant et, ainsi, une raison de vivre et de s'épanouir.

La santé publique va sérieusement accompagner les consommateurs et les aider à réduire ou même à stopper leur empoisonnement.

Une ferme volonté politique va permettre de traiter efficacement les différents problèmes liés à la drogue.

La culture et l'art ¹⁰

Un duo de charme !

La culture...

La culture d'une nation correspond à ce qui est commun à tous ses membres et crée son unité.

10 : Divers points de ce programme, associés aux arts et à la culture, sont présentés dans « Education », « Médias », « Economie », « Richesse » ...

Notre identité culturelle est articulée autour de nos plus forts symboles historiques.

L'unification du territoire ; les grands auteurs, artistes, inventeurs et capitaines d'industries ; le Siècle des Lumières ; la Déclaration des droits de l'homme ; la fondation de la République ; la solidarité institutionnalisée avec la Sécurité Sociale ; la planification nationale et son « Exception française » fondée sur le dialogue social... sont des aspects importants qui ont façonné la culture française.

Notre langue commune, le Français, réunit tous les aspects de notre culture dans une forme de pensée unitaire puissante.

Cette pensée unitaire nationale nous destine à nous ouvrir vers d'autres formes de pensées unitaires plus vastes : européenne et mondiale.

La France doit pour cela, soigneusement préserver l'unité de base de sa pensée : sa langue, le Français.

La langue française doit être prioritaire dans tous les domaines sur l'ensemble du territoire.

Un grand ministère de la culture doit être capable de soutenir efficacement la langue française, de promouvoir le savoir-faire français et d'apporter un réel soutien à la création artistique.

Une langue internationale neutre est une base solide pour mettre fin aux conflits linguistiques stériles qui nuisent à l'avancée humaine.

L'Espéranto, langue diversement pratiquée dans le monde depuis plus de cent ans, réunit toutes les qualités d'une langue commune neutre.

L'art...

L'art est l'une des activités sociales qui exprime le mieux la sensibilité culturelle de la Nation.

L'indépendance artistique est donc indispensable.

Le développement artistique va être probablement favorisé par l'attribution du revenu vital.

De ce fait, beaucoup d'artistes vont pouvoir plus facilement s'émanciper des exigences de certains mécènes ou commanditaires.

Un fond de protection va être instauré pour les artistes ayant du mal à vivre de leur travail.

Le Peuple français, fondé sur sa propre culture, peut développer une saine curiosité et s'ouvrir ainsi aux échanges culturels avec les autres nations.

Agriculture et pêche

Nourrir tout en préservant !

L'agriculture...

Le premier rôle de l'agriculture, nourrir la population, est assumé mais avec de forts contrastes.

L'agriculture intensive a de gros rendements, produit à bon marché mais en filières longues et en polluant. Cette agriculture utilise aussi des OGM que l'on connaît mal et qui provoquent des marchés captifs.

L'agriculture biologique a de plus faibles rendements, des prix plus élevés, des filières plus courtes, peu de pollution, une bonne autonomie des agriculteurs.

La permaculture, en voie de développement, prometteuse de rendements importants avec peu de pollution, permet la meilleure autonomie des agriculteurs.

La « meilleure » agriculture, doit être de proximité avec des produits de qualité et de bons rendements sans pollution, tout en favorisant l'autonomie des agriculteurs et la confiance avec le consommateur.

Cette meilleure agriculture va produire une grande richesse tout en créant de nombreux emplois.

La réorientation vers cette meilleure agriculture va être facilitée par des financements sans intérêts.

La pêche...

La pêche artisanale peut, seule, nourrir durablement tout en assurant le renouvellement des espèces.

Cette pêche, la meilleure, va être facilitée en mettant fin à l'usage des filets dérivants sur l'ensemble des mers et océans.

Cette « meilleure » pêche (comme la « meilleure » agriculture) **va produire une grande richesse tout en créant de nombreux emplois.**

La réorientation vers cette meilleure pêche va être facilitée par des financements sans intérêts.

Artisanat, petit commerce, PME

Les ferments d'un lien social !

L'artisanat, le petit commerce, les PME, (y compris les agriculteurs et pêcheurs) favorisent un lien social par la création d'emplois et en répondant aux besoins de proximité des populations locales.

Les municipalités vont pouvoir stimuler la réimplantation ou les successions de ces entreprises grâce à des financements facilités.

Les entreprises nationales en partenariat avec les chambres consulaires (agriculture, artisanat, commerce et industries) vont pouvoir dynamiser les entreprises locales afin de permettre une abondance raisonnable.

La suppression de l'ensemble des cotisations et taxes va faciliter les créations d'entreprises.

Les créations, transformations et innovations d'entreprises vont bénéficier de financements sans intérêts.

Médias, publicité

Diversité d'une information de qualité !

Les médias...

Une réelle diversification des médias est une bonne garantie de la qualité d'information du public.

Cette diversification est une urgence pour la démocratie.

Chaque personne va alors pouvoir choisir des moyens d'information correspondant à ses sensibilités.

Dans la diversification des médias, tous les secteurs de l'information, de la mise en relation et de la diffusion de la connaissance sont concernés : la presse, les documents multimédias, les réseaux sociaux, l'édition, le théâtre, la musique, le cinéma...

Chaque propriétaire privé d'un média doit être indépendant des autres médias et sans aucun lien matériel ou financier avec d'autres industries.

Les médias ne correspondant pas aux nécessités de la diversité, vont être repris dans un premier temps par les collectivités concernées (communes, départements, État) pour être cédés aux salariés sous forme de sociétés coopératives.

L'État va soutenir le développement de l'ensemble des technologies de l'information, dans le respect de l'humain.

La publicité...

L'humain et l'environnement doivent être respectés dans toute opération publicitaire.

Un contrôle publicitaire va être assuré sur la destination des messages qui doivent éviter les enfants y compris dans leur relation aux écrans.

Le Français, langue nationale, va être prioritaire dans toute publicité.

* * *

REPRISE EN MAIN DE L'ÉCONOMIE

L'économie - La richesse - La monnaie - La dette publique - Fiscalité, taxes - Périodes d'activités des adultes - Salaires, retraites, cotisations sociales - Chômage et exclusion - Industries et technologies - Financement de ce projet.

Simplifions la vie économique pour plus d'efficacité !

L'économie

L'art de satisfaire les besoins légitimes de tous !

*L'économie organise la création et la répartition des moyens matériels nécessaires à la vie sociale, selon l'ordre des priorités.*¹¹

Ce fonctionnement économique est une démarche normale pour des dirigeants agissant honnêtement, courageusement, au service de la Nation.

11 : [Construisons la nouvelle société!](#), Gérard Privat, octobre 2014.

L'économie est une des stratégies de la politique.

Elle doit suivre les décisions politiques.

La politique doit donc lui indiquer la direction voulue et veiller à son maintien dans cette direction.

Lorsque la direction prise par l'économie est contraire à l'intérêt politique de la Nation et donc du Peuple, il y a création de pauvreté par détournement de la richesse déjà existante.

Une bonne économie doit organiser la coopération et le partage pour une participation de tous les individus à la création de richesse et au bénéfice de cette richesse.

CETTE RICHESSE EST CRÉÉE SANS OBLIGATION DE CROISSANCE.

Dans une bonne économie, les biens de consommation sont produits ou échangés pour répondre aux besoins tout en préservant l'environnement.

Cette pratique économique crée une véritable richesse.

La richesse

Ou l'harmonie sociale et l'épanouissement humain !¹²

La richesse d'une nation correspond aux activités humaines qui permettent de satisfaire prioritairement

12 : L'harmonie est synonyme de vie, un équilibre dynamique en constante évolution.

*les besoins essentiels et développer ainsi l'harmonie sociale et l'épanouissement humain, tout en préservant l'environnement.*¹³

Cette richesse préserve naturellement la vie.

A l'opposé, ce que l'on nomme richesse mais fondé sur l'égoïsme, la compétition, le rapport de forces, est principalement de la pauvreté.

Permettre à tout être humain de disposer de l'essentiel est la base de la richesse.

*Une société qui facilite la justice sociale crée de la richesse sans même considérer la croissance matérielle.*¹⁴

La richesse consiste à satisfaire les besoins légitimes de tous, en commençant par l'essentiels : nourriture, eau, logement, habillement, énergie, santé, éducation... ; et à satisfaire les besoins accessoires seulement après les besoins essentiels.

*La plus grande part de pauvreté dans le monde pourrait bien provenir de détournements de richesse.*¹⁵

Quand on bâtit ou que l'on aménage des espaces de loisirs alors que des personnes sans logement dorment

13 : [Construisons la nouvelle société!](#), Gérard Privat, octobre 2014.

Maurice Allais (Prix Nobel d'économie) m'invitait à exposer cette définition de la richesse et ses corollaires : « Des idées qui devraient être présentées à l'Académie des sciences morales et politiques ». Extrait d'un entretien privé en 2007.

14 : [Projet économique d'Action Solidaire](#).

15 : [Construisons la nouvelle société!](#), Gérard Privat, octobre 2014.

dans la rue, alors il y a détournement de richesse et création de pauvreté.

Quand on bâtit des prisons sans corriger les conditions sociales qui créent la délinquance alors, là aussi, il y a détournement de richesse et création de pauvreté.

La véritable richesse est compatible avec les fortunes privées lorsqu'elles sont associées à des activités qui développent cette richesse.

La comptabilité va pouvoir être avantageusement élargie dans les entreprises en appréciant leurs activités en termes de véritable richesse plutôt qu'en simples bilans administratifs.

L'argent n'est pas la richesse ni sa représentation.

L'argent, bien utilisé, permet des échanges de qualité qui, eux, sont créateurs de richesse.

LE PEUPLE EST LA RICHESSE D'UNE NATION.

Si on le brime ou l'appauvrit, c'est la substance de cette nation que l'on détruit. Gaby Privat

La monnaie

Un outil pour faciliter des échanges de qualité !

La monnaie symbolise la souveraineté d'une nation. Elle est normalement créée pour faciliter les échanges.

Par son côté pratique, la monnaie a naturellement succédé au troc dans les échanges commerciaux.

Le troc avec ses variantes, les monnaies locales, reste cependant un mode convivial d'échanges, particulièrement utile en périodes de falsifications monétaires nationales.

Actuellement, les divagations européennes créent des rapports de forces aggravés entre les nations de l'Union.

Ces rapports de forces détruisent la richesse de ces nations en détériorant la valeur de leurs échanges.

La France doit, pour cette raison, revenir à sa souveraineté monétaire, même provisoirement.

La Banque de France va donc être réorganisée et reprendre la création monétaire nationale : le Franc, à valeur équivalente à l'Euro afin de simplifier la transition.

Parallèlement, la France va proposer l'Euro comme monnaie commune et non plus comme monnaie unique, pour faciliter les échanges entre nations européennes.

Toutes les opérations du renouveau monétaire national doivent être conduites avec le plus grand sérieux.

La pire des situations économiques provient du manque d'argent pour les besoins légitimes, d'une

part, et, d'autre part, de l'excès d'argent pour des besoins parasites.

Dans ces conditions, les échanges sont déséquilibrés de façon aggravée et produisent une grande pauvreté.

L'État doit donc maîtriser la monnaie.

Il veille pour cela à une répartition monétaire équilibrée et à une circulation fluide pour des échanges de qualité.

Il régule donc la monnaie et le crédit, en les créant lorsqu'ils manquent ou en les réduisant lorsqu'ils sont en excès, afin de maintenir leur valeur.

*Une nation qui maîtrise sa monnaie en respectant l'ordre des priorités, réussira à dévitaliser les activités nuisibles sur son territoire.*¹⁶

La dette publique

Illusions et réalité !

*Les emprunts des États auprès des financiers privés, sous prétexte de réalisme économique, correspondent en réalité à un stratagème pour conditionner les peuples par appauvrissement des nations.*¹⁷

Malgré les nombreuses tentatives de déstabilisation dont elle fait l'objet, la France est relativement une

16 : [Construisons la nouvelle société !](#), Gérard Privat, octobre 2014.

17 : Idem.

des nations les moins endettées parmi les pays riches.

En effet, la France a emprunté mais elle a aussi prêté une masse d'argent qui correspond à une grande partie de ses emprunts.

De plus, l'État français dispose d'un patrimoine public dont le montant couvre largement celui de sa dette.

La dette publique, contractée auprès des financiers privés, est un piège contre le Peuple.

Il est toutefois moralement sain d'en rembourser la part légalement contractée.

Ce remboursement va être réalisé grâce à des emprunts, sans intérêts, réalisés auprès de la Banque de France, sitôt replacée sous l'autorité de l'État.

Ce remboursement anticipé constitue un acte de salubrité publique.

A terme, la dette publique va ainsi redevenir nulle.

Le remboursement anticipé de la dette publique va permettre de redécouvrir toute la richesse que la France est capable de créer.

Les nouveaux emprunts, destinés à accompagner le développement de la Nation, vont être également contractés sans intérêts auprès de la Banque de France.

De ce fait, le remboursement du capital de la dette ne va plus être désormais une difficulté.

En effet, si un État est sérieux, il emprunte seulement à sa banque nationale dans l'intérêt du Peuple, pour favoriser la richesse.

Notons que lorsqu'une banque nationale prête à l'État, c'est en réalité le Peuple qui lui prête.

Ainsi, ce que le Peuple a prêté à l'État lui est remboursé en nature, sous forme d'une plus grande richesse.

De ce fait, tout emprunt d'un État sérieux à sa banque nationale, est donc directement remboursé au Peuple en nature et non pas financièrement.

Ainsi, vouloir rembourser financièrement cet emprunt consisterait à le rembourser deux fois, ce qui serait stupide.¹⁸

Fiscalité, taxes

Au service de la coopération et de la justice !

Le système fiscal français est trop complexe.

Outre les différents impôts, ce système comporte plus de deux cents types de taxes.

Ce système fiscal doit être réellement simplifié sur la base de l'impôt sur le revenu.

L'impôt sur le revenu est le plus équitable pour équilibrer le budget de la Nation.

Il constitue un loyer légitime pour l'usage privilégié que des fortunes privées peuvent faire de l'héritage de la Nation.¹⁹

Il permet de plus à l'État d'assumer l'autorité nécessaire envers les possesseurs de fortunes privées qui pourraient être tentés de s'opposer à l'État de droit.

18 : [Construisons la nouvelle société !](#), Gérard Privat, octobre 2014.

19 : Idem.

*L'impôt est aussi un moyen pour développer la qualité des échanges car il aide à réguler les masses monétaires en circulation.*²⁰

L'impôt sur le revenu est seul légitime.

Les autres impôts et taxes vont être supprimés et compensés par l'impôt sur le revenu dont les tranches vont être augmentées en nombre par mesure d'équité.

Une taxe modulable est cependant envisagée sur les mouvements financiers spéculatifs.

Par ailleurs, en cas d'abus de consommation, trois taxes modulables peuvent être créées sur les produits pétroliers, le tabac et l'alcool.

Les bases et niveaux des impôts locaux vont être réajustés pour plus de justice sociale.

Périodes d'activités des adultes

Vie professionnelle et activités choisies !

Service citoyen...

Un service citoyen rémunéré est prévu pour tous les jeunes adultes, par exemple dans la coopération à l'international, les armées, les administrations, les associations.

20 : [Construisons la nouvelle société!](#), Gérard Privat, octobre 2014.

Durée du travail...

Le travail doit être mieux réparti.

Le temps de travail va être réduit pour les travaux pénibles ou contraignants avec des salaires attractifs permettant de maintenir le nombre indispensable de travailleurs.

Ces travaux vont être facilités par la technologie.

Retraites...

Le manque d'argent n'est pas un motif sérieux pour prolonger l'âge de départ à la retraite.

L'âge normal de départ à la retraite va être, dans un premier temps, rétabli à soixante ans.

Cette base d'une retraite à taux plein va être régulièrement revue et corrigée, en fonction de la pénibilité du travail, des tâches ingrates, des besoins d'emplois pour les jeunes et du développement technologique.

La diminution de l'âge de départ à la retraite est d'autant plus justifiée que les retraités ont d'importantes activités d'utilité sociale.

Plutôt que de retraite, on peut plus justement qualifier cette période **d'activités choisies.**

Ce projet de société vise à libérer le Peuple.

Le départ à la retraite doit donc laisser la liberté de continuer leurs activités professionnelles à ceux qui le désirent.

Salaires, cotisations sociales, retraites

La redistribution des cartes !

Les salaires...

Les fourchettes de salaires du secteur public et du secteur privé vont être réorganisées pour plus d'équité.

Les cotisations sociales...

Les cotisations sociales frappent surtout les PME et les très petites entreprises ; les grandes entreprises, elles, utilisent fréquemment des passe-droits.

On peut admettre que les activités d'utilité sociale créent globalement plus de richesse pour l'ensemble de la société que pour les entreprises concernées. ²¹

Pour plus de justice et de simplification, les cotisations vont être assumées par l'État.

Les retraites...

Les pensions de retraite de la « Sécu » et toutes les complémentaires vont être regroupées en un seul régime commun.

Elles vont être traitées de façon identique, sur la seule base de la répartition, indexées sur les salaires et indemnités, et plafonnées.

Les périodes de chômage, indemnisées ou non, vont être comptabilisées dans les droits à la retraite.

21 : [Construisons la nouvelle société!](#), Gérard Privat, octobre 2014.

Tout retraité va pouvoir reprendre une activité professionnelle de son choix et disposer de nouveaux droits pour sa prochaine retraite.

Les retraites vont être financées sur le budget de l'État qui va récupérer la trésorerie des différentes caisses.

Ces nouvelles dispositions, concernant les pensions de retraites, vont être rétroactives.

Chômage et exclusion

Les moyens d'éradiquer ces maladies sociales !

Le chômage de masse est une anomalie économique et sociale !

Mais !... Ce chômage entraîne une certaine résignation des travailleurs et, de ce fait, évite les revendications. Il s'en suit la stabilité des prix qui facilite la spéculation financière.

A l'opposé, **le plein emploi génère du dynamisme social et des exigences de la part des travailleurs**, ce que détestent les spéculateurs financiers.

Il ne serait donc pas étonnant que le chômage de masse soit voulu et organisé.

En France, le chômage de masse peut réellement être résolu en moins de cinq ans.

Cela va être principalement réalisé en rapatriant les entreprises délocalisées, en favorisant réellement la création de nouvelles entreprises et en permettant aux petites et moyennes entreprises de tenir leur rôle de lien social.

Le chômage va être, aussi, accessoirement résolu en réduisant l'âge de départ à la retraite et la durée du travail pour les activités pénibles.

Les entreprises en grandes difficultés ou qui licencièrent abusivement vont être reprises par les collectivités concernées (communes, départements, État) et ensuite cédées aux salariés pour être relancées sous forme de sociétés coopératives.

Les communes, en disposant des moyens pour dynamiser leurs économies locales, vont faciliter la création de petites entreprises **et participer ainsi à réduire le chômage.**

Industries et technologies

L'intelligence pratique au service de la Nation !

Le développement technologique et industriel va devenir un facteur de véritable richesse en répondant aux besoins essentiels de l'humain et de la société.

Pour cela, la technologie et les industries doivent permettre l'autosuffisance, garantie d'indépendance de la Nation.

Ainsi, même en pratiquant des échanges avec les autres nations, toutes les capacités technologiques et industrielles (fonctionnelles) doivent être présentes sur le territoire national.

Les priorités industrielles vont être redéfinies dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Les entreprises délocalisées vont être rapatriées en accéléré.

Il devient évident que les « économies d'échelle » réalisées grâce à l'aménagement du territoire, doivent favoriser la véritable richesse.

Les grands groupes industriels, les banques, les organismes financiers et de crédit, en situations de monopoles (de faits ou implicites), ou nécessaires à l'indépendance de la France, vont être nationalisés.

Les entreprises nationales en partenariat avec les chambres consulaires vont dynamiser le tissu des PME, des entreprises agricoles et de la pêche, de l'artisanat, du petit commerce.

L'obsolescence programmée est une arnaque, une tromperie sur la marchandise, un délit.

Afin d'y remédier, les durées de garanties des produits manufacturés vont être augmentées.

La création, le fonctionnement et le développement des entreprises vont être simplifiés, notamment par

la suppression des cotisations et par un accès facile aux financements sans intérêts.

L'intelligence artificielle...

L'État doit s'assurer que l'intelligence artificielle n'empiète pas sur les décisions et tout ce qui fait la noblesse des pratiques humaines.

Ainsi, vue sous son côté pratique l'intelligence artificielle mise au service de l'humain peut être observée sereinement.

La nouvelle économie va permettre aux professionnels et à l'ensemble de la population de maîtriser leurs outils, de ne plus en être esclaves au prétexte de rentabilité.

Financement de ce projet

Une nouvelle réalité économique !

— Tous les montants monétaires sont ici indiqués en Francs équivalents à l'Euro. —

De bonnes rentrées budgétaires...

La suppression des niches et des évasions fiscales complaisantes, et la régularisation de la dette des grandes entreprises à l'URSSAF vont permettre de rentrer plus de trois cents milliards de Francs.

Le remboursement anticipé de la dette de l'État, en empruntant sans intérêts à la Banque de France, va économiser chaque année plus de cent cinquante milliards de Francs.

Plus de cent milliards de Francs vont être perçus sous forme d'impôt sur le revenu par le seul fait de l'attribution du revenu vital.

Voici plus de cinq cent cinquante milliards qui vont alimenter, en plus, les caisses de l'État.

Compensations du revenu vital...

Le revenu vital va remplacer toutes les aides actuelles. Les financements attribués à ces aides vont donc être transférés sur le budget du revenu vital, soit :

- Plus de cent milliards pour le chômage ;
- Plus de cent milliards pour les aides aux familles ;
- Plus de cinquante milliards pour des aides diverses, dont celles des collectivités ;
- **Soit un total de plus de deux cent cinquante milliards de Francs.**

Le revenu vital annuel, pour soixante-sept millions de Français, avec une base de mille Francs par personne et par mois, est d'environ huit cent milliards.

Financement du revenu vital...

En cumulant les plus de cinq cent cinquante milliards supplémentaires dans les caisses de l'État et les plus

de deux cent cinquante milliards de transferts de trésorerie, le revenu vital va être largement financé. Il va être financé d'autant plus facilement qu'il va être attribué progressivement à tout le monde sur une période d'environ un an.

Le financement du revenu vital va donc être réalisé en douceur.

Il va même pouvoir être revu à la hausse s'il génère le dynamisme et la véritable richesse attendus.

Concernant les taxes...

La suppression des taxes va être compensée par l'impôt sur le revenu, y compris pour la TVA.

Financement des nationalisations, retraites et cotisations sociales...

Les nationalisations vont être simplement financées par les bénéfices des activités habituelles des entreprises nationalisées.

Les retraites et cotisations sociales vont être financées par le transfert de la trésorerie des caisses de retraites vers le budget de l'État et par l'impôt sur le revenu.

Emprunts sans intérêts...

Si nécessaire, des emprunts sans intérêts vont être contractés par l'État auprès de la Banque de France. Ces emprunts sont légitimes dès lors qu'ils favorisent la véritable richesse.

Le plan de financement de ce projet est établi pour être réalisé sans risques de dérapages.

La nouvelle dynamique économique, en développant la véritable richesse, va favoriser de bons échanges internationaux et permettre d'équilibrer notre balance commerciale.

Dans le cadre de ce projet...

Les collectivités territoriales et organismes publics, y compris les entreprises nationalisées, vont pouvoir disposer de financements sans intérêts pour leurs projets reconnus utiles.

Les entreprises privées et les particuliers vont également disposer de financements sans intérêts.

L'ensemble de ce projet va être facilement financé.

* * *

EUROPE ET RELATIONS INTERNATIONALES

L'Europe - De nouvelles relations internationales -
Immigration - L'ONU.

*Simplifions la vie internationale
Pour plus de fraternité !*

L'Europe

Construire une Europe au service des nations !

L'Europe [actuelle] n'a pas été fondée pour rassembler les peuples mais, plutôt, sur l'utilisation des peurs de la guerre pour organiser une économie de domination des peuples.²²

L'Europe doit être refondée pour libérer les peuples et développer la coopération à l'échelle du continent.
Construisons l'Europe des peuples solidaires !

22 : [Construisons la nouvelle société!](#), Gérard Privat, octobre 2014.

Toutes les nations du continent doivent pouvoir y participer en y adhérant par référendums.

Cette nouvelle Europe va entraîner l'annulation, de fait, des anciens traités.

Paris pourrait en être capitale.

Dans l'Europe des peuples solidaires, chaque nation va disposer de sa souveraineté économique et, donc, de sa monnaie nationale.

La France va retrouver le Franc !

L'Euro doit rester une monnaie commune, pour faciliter les échanges sur le continent, et non plus une monnaie unique.

Le vote blanc et les référendums d'initiatives populaires vont permettre une véritable démocratie.

Cette nouvelle Europe doit être et rester simple, pour être et rester compréhensible à tous les peuples du continent.

LES PEUPLES VONT ALORS POUVOIR S'APPROPRIER L'IDÉE EUROPÉENNE.²³

Cette Europe va évoluer au rythme voulu par les peuples et, s'ils le souhaitent, se transformer progressivement, démocratiquement, en fédération.

23 : [Construisons la nouvelle société!](#), Gérard Privat, octobre 2014.

Cette Europe va devenir un puissant levier de coopération internationales.

De nouvelles relations internationales

Un monde fondé sur la coopération !

La France doit quitter l'OTAN !

La France doit retrouver sa diplomatie médiane afin d'être entendue dans le concert des nations.

Elle va alors pouvoir agir efficacement pour construire la paix dans le respect mutuel et la dignité.

CHAQUE ÊTRE HUMAIN DOIT POUVOIR VIVRE DIGNEMENT DANS SON PAYS.

Une des priorités internationales est de stopper la famine par une aide alimentaire d'urgence.

Dans le même temps, la totalité de la dette des pays pauvres doit être réellement annulée.

Ensuite, la coopération avec les pays pauvres va leur permettre l'autosuffisance alimentaire.

Simultanément, leur autosuffisance énergétique doit être mise en œuvre, grâce aux technologies pacifiques les plus respectueuses de l'environnement.

Immigration

Transformer la relation avec les pays pauvres !

Les pays riches fabriquent des dictatures, des conflits et la misère dans de nombreux pays pauvres.

Les conséquences les plus perceptibles sont le terrorisme et l'immigration massive vers les pays riches.

*La France n'a pas le droit d'accueillir toute la misère du monde, mais c'est parce qu'elle a un devoir. Ce devoir de la France est d'engager toutes les nations riches à supprimer la misère du monde.*²⁴

« Le Pacte de Marrakech » est une approche falsifiée de l'immigration, un piège destiné à la pérenniser en la considérant hypocritement comme « une richesse pour tous ».

Bien au contraire, l'immigration forcée, produit une immense pauvreté.

Il est donc impératif d'en supprimer les causes.

Cette immigration peut être pacifiquement et dignement réduite puis supprimée, en mettant en œuvre un vaste projet d'éradication de la misère et une réelle mobilisation pour la démocratie dans les pays pauvres.

Si la volonté est présente, alors la misère peut être sérieusement diminué en quelques mois et vaincu en très peu d'années.

24 : [Le Partage ...](#), Gérard Privat, décembre 2002.

L'immigration clandestine va être alors éradiquée, du seul fait que tout être humain va pouvoir vivre décemment et dignement dans son pays.

La France doit accueillir les réfugiés politiques.

Le refus d'accueillir Julian Assange, fondateur de « WikiLeaks » est une souillure qui ternit nos valeurs.

La France doit se faire un devoir d'accueillir les « lanceurs d'alertes » et tous les réfugiés politiques qui auraient à craindre des représailles dans leurs pays, et les protéger.

La France doit toutefois contrôler ses frontières afin d'éviter un grand n'importe quoi !

L'ONU

Pour servir les nations et la planète !

De par le droit de veto de ses membres permanents, l'ONU porte la responsabilité de graves erreurs et de dysfonctionnements.

Cette Assemblée doit donc être démocratisée.

L'ONU est seule compétente pour le maintien de la paix dans le monde.

Elle doit donc être équipée en conséquence et mettre fin aux coalitions armées destinées à fomenter des guerres à tendances impérialistes.

L'ONU doit en finir avec le blanchiment d'argent sale, les paradis fiscaux, les trafics d'armes et de drogue, les pavillons de complaisance...

De nouveaux traités vont pouvoir être créés, conformes au droit légitime des nations, à leur souveraineté et au respect mutuel.

Une monnaie internationale, neutre, doit être créée afin d'en finir avec les pressions économiques des pays riches.

Chaque nation va alors pouvoir battre librement sa monnaie et l'utiliser dans ses échanges internationaux.

Cette monnaie, même virtuelle, est nécessaire **pour instituer un revenu vital international.**

Grâce à un revenu vital, même modeste, la planification des naissances va être facilitée dans les pays pauvres et éviter ainsi une démographie galopante destinée à assurer la survie des parents âgés.

Dès lors, la démographie mondiale va pouvoir être pacifiquement stabilisée voire diminuée.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Comprendre le problème - Le respect - La qualité
environnementale – L'heure normale – Préservons
réellement l'environnement.

*Simplifions les relations humaines
Pour le respect de la vie !*

Comprendre le problème

Un remède pour deux maladies !

La préservation de l'environnement est l'un des plus
grands défis et des plus urgents pour l'Homme.

**Un autre défi tout aussi important et tout aussi
urgent est de construire la paix, pour sauver la
planète d'une destruction plus rapide encore
qu'avec la pollution.**

Les différentes méthodes employées jusqu'à maintenant pour sauver la planète, fondées sur le rapport de forces et présentées comme les plus réalistes, aboutissent toutes à des échecs.

*En réalité... Les méthodes actuelles ne peuvent guérir la planète car elles sont les causes de la maladie.*²⁵

La coopération internationale est la solution pour préserver l'environnement et construire la paix par le respect mutuel.

Le respect

Symbole d'intelligence évoluée !

Le respect mutuel entre humains et entre nations et le respect de la planète sont intimement liés.

Si les hommes et les peuples ne se respectent pas, alors ils ne peuvent pas respecter la planète.

Le respect de la vie impose le respect de soi-même et, aussi, le respect des autres humains et de la nature en tant qu'éléments de la vie.

Si l'un de ces éléments n'est pas respecté et bien les autres ne le sont pas non plus réellement, et ce que l'on prend alors pour du respect n'est qu'une illusion, un fantasme.

Le respect de l'environnement tient donc, aussi, au respect de la nature humaine.

25 : [Construisons la nouvelle société!](#), Gérard Privat, octobre 2014.

*Ainsi, vouloir préserver la planète tout en laissant des milliers de personnes, parmi lesquelles beaucoup d'enfants, mourir chaque jour de faim dans un monde d'abondance, est une grave offense à l'humanité, une grave offense à la planète et un grand irrespect de la vie.*²⁶

On peut réellement en finir très rapidement avec la famine car les capacités alimentaires et les moyens logistiques nécessaires sont disponibles.

En finir avec la famine est simplement une affaire de volonté politique.

Éradiquer la famine va être vraisemblablement le premier signe d'un authentique respect et d'une réelle solidarité internationale.

L'éradication de la famine va indiquer que l'homme commence réellement à surmonter ses vieux démons.

La planète va dès lors commencer à guérir.

La qualité environnementale

Intégrée dans l'appréciation de la richesse !

La qualité environnementale est une des garanties de l'épanouissement humain.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EST DE CE FAIT UNE DES PRIORITÉS MAJEURES DE MON PROJET.

26 : [Construisons la nouvelle société!](#), Gérard Privat, octobre 2014.

C'est par la coopération et le partage que l'humanité va retrouver le respect d'elle-même et, par conséquent, redécouvrir le respect dû à la nature.

Ce respect va devenir le moteur d'une volonté déterminée à sauver la planète.

L'humanité va pouvoir vivre alors dans la dignité, en satisfaisant simplement ses besoins dans l'ordre des priorités.

Tous les aspects de la vie sociale et des comportements humains conformes à l'harmonie sociale participent, de fait, à préserver l'environnement.

La qualité environnementale va être évidemment intégrée dans l'appréciation de la richesse pour la simple raison qu'elle en est un aspect essentiel.

L'heure "normale"

Les rythmes biologiques, une affaire de bon sens !

Le respect des rythmes biologiques, entre l'humain et la nature, est une affaire de bon sens.

L'horaire d'été perturbe les personnes les plus fragiles mais aussi les agriculteurs éleveurs et tous les travailleurs qui se lèvent l'été avec la nuit et se couchent avec le jour, de même que les personnes qui veulent vivre en harmonie avec la nature.

Il est difficile d'admettre l'utilité d'un décalage horaire semestriel pour la seule raison de favoriser les loisirs ou, prétendument, pour économiser l'énergie.

Le respect des rythmes de la nature incline l'humain à mieux vivre en harmonie avec elle, à mieux la respecter dans son ensemble, d'où une plus grande détermination à la sauvegarder.

Pour un meilleur bien-être du plus grand nombre, la France doit revenir à l'heure dite normale.

Par la suite, on peut envisager un référendum pour choisir entre l'heure dite normale et l'heure du soleil.

Préservons réellement l'environnement

En construisant réellement la paix !

Préserver réellement la nature est un impératif pour la survie de l'humanité.

Cette évidence mérite d'être répétée car elle semble encore échapper à beaucoup de dirigeants.

La coopération internationale et le partage, en permettant de développer la confiance, d'élargir l'horizon humain et le sens des responsabilités, constituent certainement le meilleur remède pour sauver la planète tout en favorisant la paix mondiale.²⁷

27 : [Construisons la nouvelle société!](#), Gérard Privat, octobre 2014.

Le fait de coopérer entre les nations va faciliter des échanges internationaux de qualité.

De plus, la coopération internationale va permettre d'organiser la recherche sur les nouvelles énergies et d'aboutir rapidement à des productions énergétiques non polluantes, abondantes et bon marché.

Réaliser tout ce processus de préservation de l'environnement n'est pas une affaire d'argent.

Réaliser tout ce processus est une affaire de volonté politique, conduisant à mettre l'économie au service d'un devenir harmonieux.

Ainsi se développe une saine richesse des nations.

LE BON ÉTAT DE LA PLANÈTE ET LE BIEN ÊTRE HUMAIN TIENNENT, SEULEMENT, À UNE VOLONTÉ POLITIQUE.

* * *

CONCLUSION

Servir le Peuple, la Nation... !

« Il est toujours nécessaire d'avoir des idéaux clairs et élevés, le mental humain faisant toujours des progrès extrêmement rapides vers un but fixé. »

Imaginez ce mental humain inspiré par le cœur !

Certaines idées de ce projet, si elles sont vues de façon partielle, fragmentaire, peuvent susciter de l'étonnement, des interrogations, du scepticisme.

Toutefois, si ces idées sont replacées dans le contexte global du projet, elles prennent tout leur sens car chacune est intégrée afin de renforcer la cohérence et le réalisme novateur de l'ensemble.

Ce projet porte en lui une relation sociale équitable entre hommes et femmes.

Cette relation est une nécessité pour dynamiser réellement la France une fois reconnectée à la démocratie.

La véritable richesse, fondée sur la coopération et le partage, **est la richesse de tous à laquelle chacun participe tout en développant la sienne.**

Cette richesse est le ferment d'un internationalisme de paix, de prospérité, de fraternité.

Ainsi, au-delà du plan national, ce projet est conçu dans la perspective d'un élan européen et mondial destiné à construire la solidarité et la paix entre les nations, et la fraternité entre les peuples.

Nous sommes sur un magnifique navire, notre navire !

Depuis de nombreuses années, les commandants successifs le font « tourner en rond ».

Il peut fonctionner beaucoup mieux avec de légères améliorations.

Il est simplement nécessaire d'en reprendre les commandes et de le diriger en marche avant, **dans le sens de la vie.**

Ce magnifique navire, notre navire, c'est la France, et le sens de la vie pour le faire avancer est celui de la justice, de l'harmonie sociale, de l'épanouissement humain.

— Et si l'harmonie devenait notre idéal de vie humaine, notre bon sens ? ! —

La France reste un exemple pour le plus grand nombre des nations.

Conclusion

Elle doit tenir son rôle ! Un grand rôle pour l'avenir de la planète !

Tout Président de la République doit solennellement s'engager par serment à réaliser toutes ses promesses d'ordre national et à faire son possible pour tout ce qui touche à l'international ; le Peuple restant seul juge en la matière.

Ma volonté est de concrétiser ce projet !

Par moi, ou par d'autres, il est parfaitement réalisable dès lors qu'une puissante volonté conduit à servir le Peuple, la Nation, la Planète.

Imaginez la France du bonheur de vivre !

C'EST PARFAITEMENT POSSIBLE !

* * *

PARTICIPEZ !

Vous pouvez lire l'intégralité de ce manifeste sur le site du mouvement citoyen Action Solidaire.

www.action-solidaire.fr

Vous pouvez aussi télécharger ce manifeste.

Vous pouvez prendre contact sur le site.

Ou par courrier postal à :

Action Solidaire - 79, La Ruézie - 56380 Guer

Vous pouvez soutenir Action Solidaire pour faire aboutir ce projet ...

Par vos dons.

En adhérant.

En faisant connaître ce manifeste.

En organisant des rencontres.

Nous avons besoin de vous.



Merci !

Dépôt légal : Décembre 2021

« L'harmonie est synonyme de vie, un équilibre dynamique en constante évolution. »

« Et si l'harmonie devenait notre idéal de vie humaine, notre bon sens ? ! »

Gérard Privat présente, ici, une véritable alternative politique, économique et sociale pour surmonter pacifiquement les dérives actuelles. Il s'agit de construire ensemble, avec le Peuple, un monde nouveau dans lequel chacun va pouvoir s'épanouir.

Sa définition de la richesse est, elle même, fondée sur l'harmonie et intègre de fait la qualité environnementale.

La pensée est progressiste.

La volonté est de renforcer la démocratie et d'établir durablement la souveraineté du Peuple ; laquelle souveraineté pourra être facilement et sereinement assumée.

Concrètement, son projet est établi sur la coopération et le partage comme base pratique de la vie de la Nation, en redonnant aux communes et aux départements les moyens de l'harmonie sociale.

La démocratie peut-elle ainsi évoluer sainement et la souveraineté du Peuple devenir rapidement une réalité.

Gérard Privat veut aussi construire l'Europe des peuples solidaires et des nations souveraines.

Il propose de démocratiser l'ONU et d'en finir avec l'OTAN.

Il veut également résoudre le problème de l'immigration massive en permettant aux pays pauvres d'avancer sérieusement et dignement vers la démocratie.

Le Peuple souverain est l'acteur essentiel de tout projet de bon sens. Ce manifeste est destiné à le rassembler.



ISBN 978-2-9575413-1-7



0 €